

UN NOUVEAU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL
DE DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE
POUR RÉPONDRE AUX ATTENTES DES AINDINOIS



# UN NOUVEAU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE POUR RÉPONDRE AUX ATTENTES DES AINDINOIS



Dans l'Ain, la Bibliothèque départementale, service du Département, intervient auprès de plus de 200 bibliothèques et de 130 structures petite enfance. Notre plan départemental de la lecture publique, mis en oeuvre de 2017 à 2022, a permis de relancer une dynamique partenariale avec les collectivités autour d'un objectif de modernisation de premier niveau. Ce plan arrivant à échéance et pour s'adapter aux nouvelles attentes des Aindinois, un nouveau schéma départemental de développement de la lecture publique a été conçu pour couvrir la période 2023-2028.

En vue de son élaboration, nous avons lancé une grande enquête auprès de 770 partenaires et ce sont plus de 8 200 habitants qui ont répondu à un questionnaire. Cette démarche inédite a mis en lumière les attentes des Aindinois. Le nouveau schéma apportera des réponses à ces besoins exprimés. Ainsi, dans le cadre de ce nouveau schéma, nous allons poursuivre et moderniser le maillage territorial en bibliothèques. Grâce à de nouveaux dispositifs innovants, nous allons faciliter leur accès et espérons attirer de nouveaux usagers. Nous avons aussi la volonté de tendre vers la labellisation « Bibliothèque numérique de référence » et notamment nous doter d'une véritable plateforme départementale de ressources numériques.

Nous devons faire de nos bibliothèques un trait d'union entre l'univers du livre et du numérique. Surtout, il faut les rendre attractives pour que les Aindinois puissent se les approprier. Tels sont les objectifs de ce schéma ambitieux de développement de la lecture publique.



Jean Deguerry Président du Département de l'Ain



Marie-Christine Chapel
Vice-présidente du Département
déléguée au tourisme,
au patrimoine et à la culture

Ce schéma de développement de la lecture publique a été adopté par l'Assemblée départementale lors de la session du 26 septembre 2022. Compétence du Département trop souvent méconnue, la lecture publique est pourtant une compétence essentielle qu'il est important de valoriser. En effet, depuis près de 40 ans, il revient aux Départements d'accompagner les communes et intercommunalités pour développer les bibliothèques et leurs services, afin d'offrir un égal accès de tous à la culture, à l'information, aux savoirs et aux loisirs.

#### **Sommaire**

• Lecture publique : une compétence obligatoire des Départements	p.3
Bibliothèque départementale de l'Ain : au service des collectivités et des Aindinois	p.3
Bibliothèque départementale de l'Ain : en chiffres	p.4
• Zoom sur le plan 2017-2022 de développement des bibliothèques de l'Ain	p.5
• Schéma départemental de développement de la lecture publique (2023-2028) : une démarche inédite	p.6
Schéma départemental de développement de la lecture publique (2023-2028) : le Département répond aux attentes concrètes des Aindinois	p.7

#### **Lecture publique**

# **Une compétence obligatoire des Départements**

Depuis près de 40 ans, les Bibliothèques départementales ont été confiées aux Départements. En effet, depuis 1983, la lecture publique est une compétence départementale, réaffirmée dans la loi de décembre 2021 sur les bibliothèques.

Le Département, partenaire privilégié des collectivités, se doit de soutenir les bibliothèques du territoire. Les bibliothèques publiques, gérées par les municipalités ou les intercommunalités, ont pour mission de « de garantir l'égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs ainsi que de favoriser le développement de la lecture ».

Les Bibliothèques départementales, rarement ouvertes aux usagers et donc méconnues du grand public, ont elles pour missions de :

- renforcer la couverture territoriale en bibliothèques ;
- favoriser la mise en réseau des bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements ;
- proposer des collections et des services à ces bibliothèques ;
- contribuer à la formation des agents et collaborateurs occasionnels des bibliothèques ;
- élaborer un schéma de développement de la lecture publique.

#### Bibliothèque départementale de l'Ain

# Au service des collectivités et des Aindinois

La Bibliothèque départementale de l'Ain (BD01) a pour mission de développer l'offre de lecture publique à destination des Aindinois. Elle accompagne et stimule le réseau de bibliothèques municipales ou intercommunales. Elle a aussi vocation à développer des dispositifs et des partenariats pour développer le lectorat dès le plus jeune âge et toucher les publics éloignés de la lecture ou des personnes « empêchées » (publics en situation de handicap, d'isolement...).

#### La BD01 fournit à son réseau de bibliothèques de nombreux services :

- prêt de collections : la navette de la BD01 se rend tous les 15 jours dans les bibliothèques notamment :
- **des formations** pour les salariés et bénévoles des bibliothèques, des ateliers thématiques : 500 stagiaires formés/an ;
- du conseil et de l'ingénierie culturelle : projets de déménagement ou de réaménagement, aide à la gestion quotidienne des bibliothèques, aide à l'informatisation, aide à la mise en place de nouveaux services ;
- des subventions pour moderniser les bibliothèques (achat de mobilier lors de la création d'une nouvelle bibliothèque) ;
- prêt d'outils d'animation (expositions, kits d'éveil musical, consoles et jeux vidéo...) ;
- prix « Graines de lecteurs » (vote de 2 500 enfants), opération « Premières pages » (distribution de 3 000 albums par an) ;
- aide au développement du numérique (ressources en ligne, conseillère numérique, prêt de tablettes/ liseuses et jeux vidéo ;
- valorisation de l'offre de services disponibles dans le réseau de bibliothèques partenaires auprès du grand public aindinois.

#### La Bibliothèque départementale de l'Ain et le réseau des bibliothèques aindinoises

## Chiffres clés (2020)

#### → La Bibliothèque départementale de l'Ain

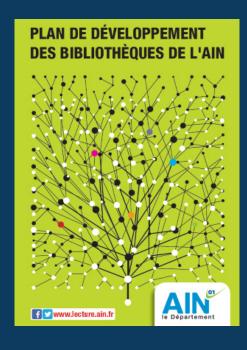
- Fonds de 300 000 documents appartenant au Département et prêtés aux bibliothèques pour compléter et renouveler leurs fonds
- 255 000 prêts/an (nombre de prêts que fait la Bibliothèque départementale auprès des 220 bibliothèques aindinoises)
- 24 000 nouveautés (livres, CD, DVD) achetées par an
- Des centaines d'animations sur le territoire facilitées par le prêt d'outils d'animation et divers appels à projets proposés par la Bibliothèque départementale aux bibliothèques du territoire
- 2 500 enfants de moins de 6 ans votants chaque année pour le Prix Graines de lecteurs,
- 40 formations proposées aux bibliothèques du réseau

#### → Le réseau des bibliothèques aindinoises

- 220 bibliothèques bénéficient des services de la Bibliothèque départementale, à partir de ses
- 4 sites répartis sur le territoire (Belley, Bourg-en-Bresse, Saint-Cyr-sur-Menthon, Valserhône)
- 142 salariés et 1 868 bénévoles dans le réseau
- 53 000 emprunteurs dans le réseau, soit 11,2 % de la population desservie
- 98 % des Aindinois se trouvent à moins de 10 minutes d'une bibliothèque



# Le plan 2017-2022 de développement des bibliothèques de l'Ain



En 2017, l'Assemblée départementale a adopté un plan de développement des bibliothèques, s'appuyant notamment sur un partenariat renouvelé avec les communes et EPCI.

#### Ce plan a permis de :

- dynamiser le partenariat entre le Département et les communes (convention avec engagements réciproques);
- structurer le réseau de bibliothèques ;
- moderniser les services de la Bibliothèque départementale.

Grâce à des engagements réciproques respectés, 85% des pointslecture sont devenus des bibliothèques. L'amplitude d'ouverture des bibliothèques a évolué : de 6h hebdomadaire en 2017 à 7h40 en 2022. Aussi, les surfaces consacrées aux bibliothèques ont augmenté de 10 % et le budget médian pour l'achat de documents de 30%.

Cependant, les marges d'évolution restent importantes pour garantir une égalité d'accès à des bibliothèques capables de proposer des horaires étendus et des services diversifiés. C'est tout l'enjeu du nouveau schéma de développement de la lecture publique qui a été adopté par l'Assemblée départementale, le 26 septembre 2022.



# SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE DÉVELOPPEMENT

# **DE LA LECTURE PUBLIQUE (2023-2028)**

### Une démarche inédite

Parce que les bibliothèques ont considérablement évolué ces dernières années et pour s'adapter aux nouvelles pratiques culturelles et aux nouveaux enjeux de société, le Département de l'Ain a mené une grande enquête auprès des Aindinois qui a apporté de précieuses informations dans l'établissement d'un diagnostic départemental de lecture publique.

Sur la base de ce diagnostic, le Département a travaillé en concertation avec ses partenaires pour élaborer les mesures phares de son nouveau schéma de développement de la lecture publique qui couvrira la période 2023-2028.

#### → Un important travail de consultation et de concertation mené en 2022

- Enquête auprès de **770 partenaires** (bibliothécaires, élus, structures petite enfance...)
- Enquête auprès de 8 200 Aindinois
- Entretiens collectifs avec des professionnels connaissant certains publics spécifiques
- Ateliers de co-construction entre la Bibliothèque départementale de l'Ain et des bibliothécaires ou élus du réseau, ayant rassemblé 85 personnes au total



#### → « La bibliothèque idéale » pour les Aindinois ayant répondu à l'enquête

- Facile d'accès (proche de chez soi, horaires adaptés)
- Facile d'utilisation (réservation des documents en ligne, retour dans une boîte à l'extérieur accessible 7j / 7)
- Un lieu convivial et confortable donnant accès de nombreux services (prêt de livres, CD, DVD, jeux, jeux vidéo, animations...)
- Un lieu de culture, de loisirs, d'information, d'autoformation, de partage...

## Le Département répond aux attentes concrètes des Aindinois

Cette méthodologie inédite d'enquêtes auprès des partenaires et des Aindinois et les ateliers de co-construction ont permis d'enrichir un diagnostic confié à un cabinet spécialisé. Le nouveau schéma de développement de la lecture publique s'appuie sur ce diagnostic fouillé et a pour ambition de répondre aux besoins exprimés des Aindinois, des collectivités et des partenaires.

Zoom sur quelques attentes et sur les réponses qu'apportera le Département dans le cadre du schéma de développement de la lecture publique (2023-2028)...



#### Etre au plus près des habitants

- Dans l'enquête, les Aindinois ont exprimé le souhait d'avoir une bibliothèque avec des horaires étendus, ouverte plus tardivement le soir et le week-end. → Dans le cadre du nouveau schéma, le Département apportera une bonification de subventions à l'investissement pour toutes les bibliothèques ouvertes plus de 8 heures.
- Plus de 60% des habitants considèrent que le plus important pour faciliter l'accès à la bibliothèque, est la proximité avec le domicile. 

  Le Département s'applique un objectif de 100% des Aindinois à moins de 10 minutes d'une bibliothèque (c'est le cas à 98,2%). Avec le nouveau schéma, le Département aidera toutes les bibliothèques à se développer à leur rythme en ouvrant tous les services et subventions à toutes les bibliothèques, quelle que soit leur taille.
- Certains Aindinois souhaiteraient pouvoir emprunter dans la bibliothèque de leur village des livres réservés dans les autres bibliothèques du réseau. → Le Département va ouvrir un dispositif de soutien technique et financier d'une ampleur sans précédent dans l'Ain pour aider les intercommunalités à mettre en réseau les bibliothèques de leur territoire.



#### Répondre aux besoins et aux attentes des usagers

- Les Aindinois souhaiteraient pouvoir disposer d'une boîte retour extérieure pour rendre leurs documents à toute heure. Ils aimeraient aussi pouvoir bénéficier d'espaces confortables et bien équipés. → Le Département proposera une subvention dédiée à l'achat de boîte retour extérieure pour les bibliothèques. Il maintient son aide aux collectivités pour leurs projets de construction et subventionne l'achat de mobilier pour aider au réaménagement des bibliothèques afin de les rendre plus confortables et plus conviviales.
- Au delà du prêt de livres, les habitants souhaiteraient pouvoir emprunter des jeux de société, des jeux vidéo, du matériel de bricolage... 

  Si le Département met à disposition des bibliothèques du territoire un fonds de 300 000 documents dans lequel elles peuvent librement puiser pour renouveler et diversifier leurs collections, le Département étendra ses dispositifs de subvention pour faciliter le développement de collections innovantes (jeux, jeux vidéo, bricothèque...).
- Certains souhaiteraient trouver un choix plus important de livres à gros caractères, mais aussi des des livres faciles à lire pour les personnes « Dys ». → Le Département a confié à la Bibliothèque départementale une mission « bibliothèques inclusives » pour aider les bibliothèques à proposer des collections adaptées à différents handicaps, à accueillir des publics variés et à proposer des actions de sensibilisation aux enjeux de l'inclusion sociale.
- Au-delà de la mission d'accès au livre et à la lecture ainsi qu'au savoir et à la connaissance, 50% des habitants demandent à ce que les bibliothèques soient des lieux de culture et d'animations culturelles. → Le Département a ciblé sa demande d'efforts aux collectivités sur ce volet et développera de nouveaux dispositifs de soutien à l'action culturelle pour attirer de nouveaux publics et proposer une ouverture culturelle plus éclectique.
- Il ressort de l'enquête une volonté de disposer d'animations spécifiques pour les seniors, les adolescents et les tout-petits. → La Bibliothèque départementale imaginera de nouveaux dispositifs d'aimations pour ces publics. Le Département proposera des subventions pour aménager des espaces pour les tout-petits. Il sera aussi demandé aux bibliothèques de proposer la gratuité d'inscription aux professionnels de la petite enfance.



#### Tendre vers une bibliothèque numérique de référence

Les Aindinois ont exprimé le souhait d'avoir accès à un catalogue en ligne, accessible 24h/24, de livres, revues et de pouvoir commander par internet et venir chercher son emprunt à la bibliothèque de proximité. → Dans le cadre d'un plan «Bibliothèques connectées», le Département aidera toutes les bibliothèques qui en sont dépourvues à s'équiper d'un catalogue en ligne et à proposer un service de réservation à leurs usagers. Le Département proposera courant 2024 une plateforme numérique départementale, facile d'utilisation, pour tous les Aindinois. La Bibliothèque départementale aidera les bibliothèques à mettre à niveau leurs services, à se former, à s'initier aux innovations numériques en bibliothèque. L'objectif est d'être labellisé par l'Etat « Bibliothèque numérique de référence ».



#### Améliorer la notoriété et l'image des bibliothèques et leurs services

Les bibliothécaires et élus du réseau ont demandé à être aidés pour mieux faire connaître les services proposés dans leurs bibliothèques et attirer de nouveaux usagers. 

Le Département va porter un vaste plan d'action pour valoriser les bibliothèques du territoire et les aider à attirer de nouveaux publics, via notamment des campagnes de communication.



Les photos ont été prises à la nouvelle médiathèque de Ceyzeriat, inaugurée en 2021, avec l'aimable autorisation de la Ville de Ceyzeriat et des usagers présents.



